

Premier ministre
Amadou Oury Bah
Avenue de la République – Boulbinet
Kaloum Conakry, Guinée
Courriel : bahourykigna@gmail.com ; mounart2015@gmail.com
X : @bahourykigna

Monsieur le Premier ministre,

Je vous écris pour vous faire part de ma profonde inquiétude au sujet de la disparition forcée d'**Oumar Sylla** (alias Foniké Menguè) et de **Mamadou Billo Bah**. Le 9 juillet, ces deux militants et membres du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) ont été arrêtés par des forces de défense et de sécurité au domicile d'Oumar Sylla à Conakry, la capitale guinéenne. Selon un communiqué de presse publié par le FNDC le 10 juillet, ils ont ensuite été emmenés au siège de la gendarmerie, puis au camp militaire de l'île de Kassa. Depuis lors, Oumar Sylla et Mamadou Billo Bah n'ont eu aucun contact avec leurs avocats ni leurs familles, et on ignore toujours où ils se trouvent. Le jour de leur arrestation, Oumar Sylla avait appelé sur les réseaux sociaux à se vêtir de rouge le 11 juillet pour « protester contre la fermeture des médias », « s'insurger contre la cherté de la vie » et « dénoncer la coupure de l'électricité et autres impairs de la transition ».

Le 17 juillet, le Procureur Général a publié un communiqué de presse indiquant qu'aucun organe d'enquête n'avait arrêté Oumar Sylla ni Mamadou Billo Bah et que ces derniers n'étaient détenus dans aucune des prisons du pays. Selon le communiqué de presse officiel, les deux militants ont été enlevés.

La situation d'Oumar Sylla et de Mamadou Billo Bah m'inquiète profondément, car ils ont été visés uniquement pour avoir exercé leurs droits humains et leur disparition forcée compromet leur sécurité. En outre, cela s'inscrit dans une démarche globale de répression en Guinée. Depuis plusieurs mois, les autorités guinéennes ont intensifié leur répression de la dissidence pacifique, en suspendant des médias, en restreignant l'accès à Internet et en ayant recours à une force illégale lors de manifestations. À la date du 22 avril 2024, au moins 47 personnes avaient été tuées lors de manifestations. Amnesty International estime qu'Oumar Sylla et Mamadou Billo Bah sont détenus arbitrairement en raison uniquement de leur militantisme et de leurs critiques à l'égard des autorités guinéennes, ce qui constitue une violation de leur droit à la liberté d'expression garanti par la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Je vous exhorte à libérer immédiatement Oumar Sylla et Mamadou Billo Bah et à faire en sorte qu'une enquête efficace soit menée sur leur disparition forcée, de sorte que toute personne soupçonnée de porter une responsabilité pénale soit traduite en justice dans le cadre d'un procès équitable. En outre, je vous prie instamment de veiller à ce qu'ils soient protégés de la torture et des autres formes de mauvais traitements en détention.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.